


Les **soins palliatifs** c'est toujours la



Ateliers d'approfondissement en soins palliatifs généraux

2020



palliative **vaud** ensemble + compétent

Descriptif

Ce programme de formation est destiné aux différents professionnels confrontés, directement ou indirectement, aux soins palliatifs généraux. Les ateliers d'approfondissement permettent d'approfondir certaines thématiques en lien avec les soins palliatifs généraux.

Public cible

Tous les professionnels confrontés aux situations palliatives (EMS, CMS, ESE, Hôpitaux et indépendants).

Prérequis

Avoir suivi une formation initiale en soins palliatifs généraux pour professionnels ou un CAS en soins palliatifs ou être personne ressource en soins palliatifs dans un établissement.

Méthodes pédagogiques

Ces ateliers s'inscrivent dans une approche de formation d'adultes (dispositif inductif) dans laquelle l'expérience individuelle et institutionnelle est prise en compte.

Choix d'ateliers

Communication et attitude en situation palliative

La relation d'accompagnement en situation palliative est souvent empreinte d'émotions. Elle fait écho aux croyances, aux valeurs et à l'histoire de vie de chacun.

Cet atelier vous permettra d'expérimenter la relation au travers de situations pratiques amenées par les participants, de les explorer et de les expérimenter.

Objectifs

- Offrir une relation engagée et sensible, accueillant la dimension émotionnelle.

- Réfléchir à la notion d'altérité de chacun.
- Identifier ses propres difficultés dans la communication.
- Comprendre l'impact des échanges verbaux, non verbaux et du silence.

Date

Jeudi 27 février 2020.

Être acteur face aux symptômes

L'anticipation et la gestion des symptômes est une partie essentielle de l'accompagnement d'une situation palliative.

Objectifs

- Connaître les principaux symptômes en soins palliatifs.
- Identifier le rôle de chaque professionnel dans la gestion des symptômes selon sa fonction.
- Savoir utiliser les outils d'évaluation validés et spécifiques à la situation du bénéficiaire.
- Mettre en place des mesures pour soulager les symptômes du bénéficiaire.
- Reconnaître les symptômes réfractaires et y répondre en équipe interdisciplinaire.

Date

Jeudi 14 mai 2020.

Analyse de pratique en lien avec l'atelier « Être acteur face aux symptômes »

Partager et offrir une écoute réciproque sur les expériences professionnelles autour de la gestion des symptômes.

Cet atelier est un espace permettant aux participants ayant suivi l'atelier « Être acteur face aux symptômes » de

développer leurs compétences, leur pratique réflexive et leur pouvoir d'action.

Objectifs

- Analyser des situations pratiques d'une manière approfondie.
- Faire des liens théories-pratiques et permettre des transferts de connaissances.
- Chercher de nouvelles possibilités d'actions individuelles et interprofessionnelles.
- Clarifier et renforcer le rôle de chaque professionnel face aux symptômes.

Date

Jeudi 3 septembre 2020.

Accueillir un désir de mort et/ou de suicide assisté

Il n'est plus inhabituel qu'un professionnel, dans le domaine de la santé ou du social, soit confronté à l'expression d'un désir d'accélérer la survenue de sa mort. Ces situations soulèvent souvent beaucoup d'émotions car elles questionnent les valeurs personnelles et institutionnelles. Une telle requête demande une évaluation et un accompagnement spécifiques.

Objectifs

- Prendre conscience des valeurs et représentations personnelles sur la fin de vie et le désir de hâter la mort.
- Porter une réflexion sur les facteurs induisant un désir de hâter la mort ou y contribuant.
- Clarifier les responsabilités et les rôles de l'équipe interprofessionnelle et de l'institution.

Date

Jeudi 24 septembre 2020.

Projet anticipé des soins (PAS), plan de traitement en cas d'enjeu vital, directives anticipées et outil « A vos souhaits »

Le projet anticipé de soins et les directives anticipées permettent d'appréhender et de prendre des décisions dans le domaine médical lors d'incapacité de discernement.

« Le projet anticipé de soins (PAS) » est un processus structuré et continu entre la personne concernée, ses proches et les professionnels, pour définir et documenter les souhaits individuels de celle-ci en matière de traitement.

L'utilisation d'outils variés et une communication congruente initient et facilitent un processus de questionnement et de clarification des valeurs et des désirs en fin de vie.

Objectifs

- Comprendre les lois et les respecter.
- Intégrer la notion de capacité de discernement.
- Connaître et expliquer les directives anticipées, le projet anticipé de soins, et le plan de traitement en cas d'enjeu vital.
- Identifier les ressources existantes et les formulaires à disposition.
- Connaître la méthode d'utilisation du jeu de cartes « A vos souhaits », atout précieux dans la construction du projet anticipé de soins et du plan de traitement en cas d'enjeu vital.

Date

Jeudi 19 novembre 2020.

Coût

Le coût de l'atelier s'élève à **CHF 360.-** la journée.

Durée

Une journée.

Horaires

De 08h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30.

Lieu de la formation

palliative vaud, rue Saint-Martin 26, 5ème étage, 1005 Lausanne.

Sur demande, possibilité d'ateliers d'approfondissement intramuros à partir de 12 personnes.

Nombre de participants

Minimum 8, maximum 12.

Intervenants

Les responsables de missions de palliative vaud et, pour certains ateliers, des professionnels expérimentés dans les domaines concernés.

Langue

Français.

Attestation

Une attestation sera délivrée au terme de l'atelier.

Évaluation

Un temps est prévu pour permettre aux participants de répondre à un questionnaire d'évaluation.

Inscriptions

Les inscriptions aux ateliers d'approfondissement se font directement en ligne par les personnes intéressées :

<https://www.soins-palliatifs-vaud.ch/page/formation/all>.

Conditions de participation

- En raison du nombre de places limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
- **Un mois avant** le jour de l'atelier, les confirmations officielles sont envoyées par courriel et les factures y relatives par voie postale 48 heures plus tard.
- Dès lors, toute annulation ou absence du participant, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à **un quelconque remboursement** ; en revanche, le montant versé ou dû peut être reporté sur un atelier ultérieur, dans un délai de six mois, dans quel cas le participant se charge de sa nouvelle inscription, via notre site.
- palliative vaud se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre de participants est insuffisant.

À préciser que, dans ce document, pour des raisons de lisibilité, le genre masculin est utilisé comme générique et sous-entend la valeur du féminin.